

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2014



PRÉSENTÉ À
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

27 MAI 2015

Table des matières

Qui sommes-nous?	3
Les membres	3
La mission.....	3
Le conseil d'administration.....	4
Équipe de support.....	4
Mot du président.....	5
Rapport de gestion	6
Réunions régulières du conseil.....	6
Assemblée générale annuelle	6
Comités d'industrie	6
Implications et dossiers.....	7
Au niveau national	7
Au niveau interprovincial	10
Au niveau provincial.....	11
Section spéciale « 50 ^e anniversaire »	17
À surveiller en 2015	18

Qui sommes-nous?

Les Couviroiers du Québec inc. est une association constituée en 1964 conformément à la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

Les membres

L'association regroupe six couvoirs de « type chair ».

- Couvoir Boire & frères inc., Wickham
- Couvoir La Coop, Victoriaville
- Couvoir Scott Ltée, Scott
- Couvoir Ramsay inc., Saint-Félix-de-Valois
- Couvoir Réal Côté inc., Ange Gardien de Rouville
- Couvoir Jolibec inc., Saint-Félix-de-Valois

Annuellement, les membres de l'association mettent en incubation près de 235 millions d'œufs de « type chair » et mettent en marché 200 millions de poussins, pour une valeur des livraisons estimée à plus de 145 millions \$.

Les couvoirs de l'association emploient près de 500 personnes pour la bonne marche de leurs opérations, en plus d'offrir une expertise technique et scientifique de pointe à leur clientèle par le biais des conseils dispensés par leurs équipes de conseillers.

Les membres sont aussi impliqués directement en tant que producteurs importants de volailles.

La mission

- Mettre en marché un poussin de qualité et en volume suffisant pour satisfaire la demande, et ce, tout en répondant aux exigences des consommateurs et de la société en matière de sécurité alimentaire, d'environnement et de retombées économiques.
- Contribuer, par son dynamisme, au développement de sa clientèle-producteur, de ses productions et promouvoir l'industrie avicole.
- Défendre les intérêts de ses membres.
- Travailler en synergie et en complémentarité avec les principaux intervenants de la chaîne agroalimentaire.

Le conseil d'administration

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de six membres votants (administrateurs), nommés par chacun des couvoirs membres.

Ces derniers se nomment aussi un accompagnateur chacun pour participer aux échanges sans droit de vote.

ADMINISTRATEUR	ACCOMPAGNATEUR	COUVOIR
Christian Trottier, président	Éric Stejskal	Couvoir Boire & frères inc.
Pierre Houde, vice-président	Richard Sénéchal	Couvoir Ramsay inc.
Marc Boulanger	Sylvain Roy & Réal Côté	Couvoir Réal Côté inc.
Louis Turcotte	Gilles Lizotte	Couvoir La Coop
Sébastien Morin	Léandre Morin	Couvoir Scott ltée
Pascal Élie		Couvoir Jolibec inc.

Équipe de support

Yvan Lacroix Secrétaire-trésorier et directeur général de l'équipe
Sébastien Lacroix..... Directeur général adjoint
Julie Boudreau Gestionnaire de projets
Marie-Eve Lepage..... Coordinatrice aux événements
Marie-Claude Durand Agente aux communications et aux événements
Josanie Tremblay..... Adjointe administrative
Carol-Ann Ruel Technicienne en comptabilité et soutien à la bureautique
Eva-Maude Dragun Technicienne en bureautique

Mot du président



Il me fait plaisir de vous présenter le « Rapport des activités » pour l'année 2014.

Au cours de la dernière année, notre association a agi avec leadership pour traiter bon nombre de dossiers, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Fidèles à notre mission, nous avons contribué au dynamisme de la filière avicole par la promotion de l'industrie et par le développement de notre clientèle-producteur ainsi qu'à la défense des intérêts de notre industrie dans le respect des exigences des consommateurs et de la société.

Au niveau national

Plusieurs enjeux importants ont retenu notre attention au cours de la dernière année et seront traités dans le présent rapport.

Soulignons entre autres;

- Notre participation à l'effort collectif de l'industrie avicole canadienne visant à réduire l'utilisation des antibiotiques par un retrait volontaire de ceux de catégorie 1, catégorie la plus importante en santé humaine.
- Les travaux de nos représentants sur les programmes et les politiques de l'ACIA concernant le transport des animaux et des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs.
- Depuis novembre, nous avons l'opportunité de représenter les couvoirs de l'est du pays auprès du conseil d'administration des *Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)*.

Il faut également mentionner les cas de grippe aviaire au Canada et aux États-Unis qui demeurent une préoccupation pour l'ensemble de la filière.

L'accélération des négociations dans le cadre du *Partenariat trans-pacifique (PTP)* et les craintes

que les productions sous gestion de l'offre soient sacrifiées sont de plus en plus préoccupantes. *Les Couvoiriers du Québec inc.* appui toujours la *Coalition GO⁵* dans la poursuite de son travail auprès des divers paliers gouvernementaux.

Au niveau interprovincial

Les discussions concernant l'approvisionnement des œufs pour fournir le marché des poussins de l'est de l'Ontario n'ont toujours pas trouvé leur finalité. Pour *Les Couvoiriers du Québec inc.*, il s'agit d'un marché historique.

Au niveau provincial

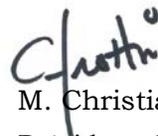
Le projet de Règlement des *Éleveurs de volailles du Québec (EVQ)* a résolument occupé une bonne partie des représentations de notre association en 2014.

D'ailleurs, un consensus entre les intervenants de la filière portant sur différents principes a été conclu en février dernier. Ces éléments ont été transférés dans un projet de Règlement qui a été déposé à la RMAAQ. Les deux parties poursuivent leur travail afin de s'assurer que le projet de Règlement reflète complètement l'entente de principe.

Également, la création d'une filière avicole par le biais d'une planification stratégique, demeure un enjeu important afin de renforcer la position concurrentielle de l'industrie québécoise du poulet et du dindon.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que leur personnel pour leur implication auprès de l'association, mais également dans les nombreux dossiers portés par notre organisation.

Merci également à l'équipe qui supporte *Les Couvoiriers du Québec inc.* dans la réalisation de sa mission et de ses mandats.



M. Christian Trottier

Président du conseil d'administration

Rapport de gestion

Réunions régulières du conseil

Au cours de l'année 2014, le conseil d'administration des *Couvoiriers du Québec inc.* a tenu trois (3) réunions régulières et sept (7) par appel conférence pour gérer les affaires de l'association.

De janvier à avril 2015 inclusivement, le conseil a tenu deux (2) réunions régulières et une (1) par appel conférence.

Assemblée générale annuelle

Les Couvoiriers du Québec inc. ont tenu leur assemblée générale annuelle le 21 mai 2014 au Manoir Rouville Campbell. Ils ont également profité de l'occasion pour souligner le 50^e anniversaire de fondation de leur association. Cette activité vous sera décrite plus loin dans la « Section spéciale 50^e anniversaire ».



Conseil d'administration élue le 21 mai 2014

Debout, de gauche à droite : Yvan Lacroix, Pascal Élie, Richard Sénéchal, Sébastien Morin, Christine Côté, Sylvain Lefebvre, Réal Côté, Éric Stejskal, Gilles Lizotte
Assis, de gauche à droite : Pierre Houde, Christian Trottier
Absent de la photo : Léandre Morin

Comités d'industrie

Les Couvoiriers du Québec inc. participent à plusieurs comités d'industrie, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Ils contribuent à défendre les intérêts des membres et à l'avancement des dossiers du secteur.

Site Internet

Dans un monde où les entreprises utilisent de plus en plus le Web pour passer leur message et se faire connaître, la création d'un site Web pour *Les Couvoiriers du Québec inc.* devenait évidemment un incontournable.

Le www.couvoiriersduquebec.com sera lancé le 27 mai 2015.

Implications et dossiers

Au niveau national

Fédération canadienne des couvoirs (FCC) (CHF)

Représentant : Christian Trottier

Substitut : Richard Sénéchal

La Fédération canadienne des couvoirs (FCC – CHF) a mobilisé certains administrateurs sur des sujets particuliers au cours de l'année 2014, lesquels seront détaillés dans ce rapport.

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV)

Les Couvoiriers du Québec inc., de par leur implication auprès de la Fédération canadienne des couvoirs, sont membres du CCTOV.

Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

En février dernier, M. Christian Trottier a été élu au poste de représentant de l'Est pour la *Fédération Canadienne des Couvoirs (FCC)*, afin de veiller aux intérêts des couvoiriers canadiens et participer aux discussions entourant la production canadienne d'œufs d'incubation.

Les POIC ont tenu leur réunion annuelle à Québec en juillet 2014. À titre de partenaires du *Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec*, *Les Couvoiriers du Québec inc.* ont été invités à participer au

cocktail de bienvenue auquel plus de 130 personnes ont assisté.

Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs – ACIA

**Mandataires : Dr Ghislain Hébert,
Richard Sénéchal
Gilles Lizotte**

Depuis quelques années, *l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)* travaille à la révision de la politique et du programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs. Des commentaires ont été acheminés à l'ACIA sur le texte de la quatrième version de la norme et celui du règlement. La grippe aviaire retenant l'attention de l'ensemble de la filière avicole canadienne depuis décembre 2014, la rencontre prévue a été reportée à plusieurs occasions.

Au moment d'écrire ces lignes, d'autres rencontres ont eu lieu. L'ACIA a livré sa dernière version et a clairement démontré son intention de laisser aux couvoirs la gestion du programme de contrôle. Les mêmes préoccupations retiennent donc toujours notre attention.

Projet de politique sur le transport des animaux – ACIA

En 2013, *l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)* a procédé à la modernisation de la partie XII sur le transport des animaux du Règlement sur la santé des animaux. L'objectif de cette modernisation est d'harmoniser le présent règlement avec les connaissances scientifiques actuelles en matière de bien-être animal, les normes internationales et les pratiques courantes de l'industrie, afin de conserver l'accès aux marchés internationaux et d'améliorer le bien-être des animaux durant le transport.

Les Couviroiers du Québec inc., favorables à la modernisation du Règlement sur la santé des animaux souhaitent que celle-ci tienne compte des connaissances scientifiques en matière de bien-être ainsi que de l'évolution de la production agricole sans mettre en péril la production avicole au Québec.

En travaillant de concert avec d'autres fédérations pour être entendues, les normes concernant les poussins n'ont pas été modifiées et demeurent à 72 h.

Parts de marché et croissance différenciée

Les dix provinces ont signé une entente en novembre 2014 qui établit les règles pour la répartition de la croissance de la production entre les provinces. Cette entente s'appuie sur une formule reflétant les avantages comparatifs de chacune des provinces, conformément à ce que demandait le *Conseil des produits agricoles du Canada*. Elle établit une corrélation entre l'historique de production d'une province et son niveau de compétitivité par rapport à une autre. Bien que cette formule soit en application depuis le 2 novembre 2014, il reste à l'intégrer à l'entente opérationnelle, qui devra être ratifiée par les régies provinciales. Selon cette entente, la part de marché du Québec passera donc de 27.02 % à 26.40 % en 10 ans.

Les Couviroiers du Québec inc. ont appuyé les EVQ dans leur démarche dans ce projet.

Influenza aviaire

Colombie-Britannique et États-Unis : Depuis décembre 2014, d'abord dans des États de la côte du Pacifique suivi des États du centre-nord des États-Unis, un nombre croissant d'élevages commerciaux ont été atteints d'influenza aviaire particulièrement de la

souche H5N2. Au moment d'écrire ces lignes, la maladie est présente dans 18 États et une centaine d'élevages commerciaux, dont un troupeau de 3,8 millions de pondeuses d'œufs de consommation en Iowa.

Ontario : Après un premier cas dans un troupeau de dindon commercial près de Woodstock dans le comté d'Oxford déclaré en avril, un deuxième cas dans un troupeau de reproducteurs de type chair a été confirmé par l'ACIA deux semaines plus tard. Dans les deux cas, la souche H5N2 a été identifiée et tous les oiseaux ont été euthanasiés.

Pour le moment, les approvisionnements externes d'œufs, bien que plus difficiles, n'ont pas subis de pénuries.

Antibiotique et antibiorésistance

Comité PICRA/Industrie

Le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) surveille les tendances à l'échelle nationale quant à l'emploi des antimicrobiens et à l'émergence de la résistance aux antimicrobiens chez certaines bactéries isolées chez l'humain, les animaux ou dans les aliments.

Les Couviroiers du Québec inc., par le biais de la Fédération Canadienne des couviroiers (FCC), participent à la mise en place des mesures déterminées par la filière avicole canadienne pour limiter l'émergence de la propagation de la résistance bactérienne entre les animaux, les aliments et les humains au Canada.

En mai 2014, *Les Couviroiers du Québec inc.* ont participé au retrait volontaire de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie 1, catégorie la plus importante en santé humaine.

Ag & Food Exchange

Ag & Food Exchange est un organisme de support aux entreprises qui voudraient se préparer à la présence éventuelle d'activistes ou carrément déjà aux prises avec ceux-ci. Les administrateurs sont intéressés à obtenir un canevas de base pour guider les membres sur certains points, comme l'embauche d'employés par exemple.

Au niveau interprovincial

Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC)

Mandataires : Christian Trottier, Pierre Houde, Yvan Lacroix et Me Madeleine Lemieux.

La « *Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC)* » est une association qui regroupe les couvoirs et les producteurs d'œufs d'incubation de l'Ontario et émet un prix de poussin pour cette province.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'OBHECC qui voulait revoir les quantités importantes de poussins vendus dans l'Est de l'Ontario par des couvoirs québécois et l'approvisionnement en œufs de ceux-ci, ainsi que les raisons d'être de cette situation.

Il s'agit d'un marché historique pour les couvoirs québécois expliqué par la proximité géographique et linguistique des éleveurs de l'Est ontarien.

Les rencontres avec l'OBHECC et le *Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec* se sont conclues par un échec des pourparlers. Les interventions ont donc été multipliées auprès des POIC. En effet, une autre province remet également en question, pour d'autres motifs, la capacité de la formule actuelle à générer des contingents reflétant les besoins provinciaux.

Plusieurs rencontres et pourparlers ont eu lieu tout au cours de la dernière année, mais l'exercice n'a pas été concluant. *Les Couvoirs du Québec inc.* travaillent activement dans ce dossier avec Incobec afin qu'il s'avère satisfaisant pour tous.

Chicken Farmers of Ontario (CFO)

Le « *Chicken farmer of Ontario* » (CFO) a présenté une demande aux *Couvoirs du Québec* visant la transmission des données

sur la fourniture de poussins aux producteurs de l'Est de l'Ontario.

Les Couvoirs du Québec inc. ont signifié leur participation, conditionnelle à une autorisation signée par le producteur. À noter que ces informations ne seront pas livrées à une tierce partie et demeureront confidentielles. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en attente de l'entente signée par le CFO.

Au niveau provincial

Plan stratégique de la filière avicole

À la suite de la révision quinquennale du plan conjoint de la volaille en mars 2012, un projet et une demande d'aide financière ont été déposés au *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec* (MAPAQ) par les Éleveurs de volailles du Québec afin de développer un plan stratégique pour le poulet et un pour le dindon. *Les Couvoiriers du Québec inc.* ont donné leur accord à une participation au projet et pour une contribution financière. Nous sommes toujours en attente de la mise en place de ce projet.

Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec

Le 11 avril 2014, la *Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec* (RMAAQ) rendait sa décision en rejetant la demande des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) d'approuver le Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet. Le comité de travail des intervenants de la filière avicole a travaillé en collaboration avec les EVQ tout au long de la dernière année afin d'arriver à une solution qui convienne aux deux parties, en supportant la recommandation de la RMAAQ.

Une entente portant sur différents principes a été conclue le 13 février dernier. Celle-ci porte entre autres sur les points suivants :

- Le plafond de détention
Celui-ci est établi en fonction de la détention directe et indirecte du titulaire de quota et ne peut excéder 12 % du quota provincial.
- Encan
L'encan sera de type plafond et le prix sera fixé à 1 000 \$/m². Le quota

disponible à l'encan est distribué selon un ordre de priorité, tenant compte de la détention directe et indirecte de l'acheteur ou de celui de ses actionnaires.

- Ferme complète
La limite d'achat de ferme complète a été fixée à deux par période de 10 ans. Le titulaire détenant directement ou indirectement plus de 25 000 m² de quota ne pourra acheter de ferme complète de moins de 10 000 m². Il y aura une ponction de 5 % à chaque fois. La ponction et le terme de 10 ans ne s'appliquent pas dans le cas de transfert d'actions entre actionnaires actuels d'une compagnie.
- Famille
Le concept de famille actuelle est maintenu (époux, épouse, conjoint ou conjointe de fait du titulaire et ses descendants en ligne directe au premier degré ainsi que leur époux, épouse, conjoint ou conjointe de fait). Ce concept s'applique sur la vente de quota de gré à gré dans la famille et les locations de poulailler long terme.
- Production
La location, à l'exception des historiques, sera possible jusqu'à un maximum de 15 % de la détention totale du titulaire. Les historiques seront basés sur les périodes A117 à A129 inclusivement et seront éliminés dans un terme de 10 ans.
- Coopérative
Les membres d'une coopérative ne sont pas imputés du quota de la coopérative. La coopérative membre d'une coopérative ne se voit donc pas attribuée du quota de celle-ci.

Ces éléments ont été transférés dans un projet de Règlement qui a été déposé à la RMAAQ. Les deux parties poursuivent leur travail afin de s'assurer que le projet de Règlement reflète complètement l'entente de principe

Au moment d'écrire ces lignes, le projet de Règlement a été déposé à la RMAAQ et des représentations auront lieu afin qu'il soit approuvé.

Calendrier d'abattage

À plusieurs occasions depuis juin 2010, *Les Couviroiers du Québec inc.* ont sensibilisé les associations d'abattoirs et discuté avec eux de la problématique des calendriers d'abattage et des pistes de solution possible. Ensemble, ils ont sensibilisé les EVQ, puisque plusieurs pistes de solutions impliquent nécessairement la collaboration de tous les éleveurs.

Les Couviroiers du Québec inc. poursuivront leurs efforts pour que la situation s'améliore.

Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation (Incobec)

Représentants :

M. Sébastien Morin, administrateur
M. Louis Turcotte, administrateur

Comité de liaison

Représentants :

M. Sébastien Morin, M. Christian Trottier,
M. Louis Turcotte, M. Pierre Houde et M. Yvan Lacroix

Ce comité regroupe des représentants d'Incobec et des *Couviroiers du Québec*. Ceux-ci veillent aux dossiers d'intérêt commun afin de mieux comprendre les enjeux, analyser les situations et envisager les actions qui sont présentées aux instances respectives.

Ces sujets sont de nature nationale et provinciale :

- Allocations (80/20)
- Règlement fédéral sur les troupeaux fournisseurs (AHSF)
- Marché des poussins de l'Est de l'Ontario
- Qualité des œufs à incuber
- Antibiotiques et antibiorésistance

Comité de négociation de la demande

Représentants :

M. Christian Trottier, M. Pierre Houde et M. Louis Turcotte.

Les Couviroiers du Québec inc. ont travaillé, en collaboration avec *Incobec*, pour établir une production conforme aux besoins des couviroiers, mais en relation avec les fluctuations de la demande et des allocations provinciales de production.

Les cycles C-2014 et C-2015 ont fait l'objet de discussions au cours de l'année.

Comité bien-être animal des EVQ

Les Couviroiers du Québec inc. poursuivent leur travail au sein du comité bien-être animal des *Éleveurs de volailles du Québec*. Le mandat du comité consiste à travailler à l'élaboration des éléments de solution qui veilleront au bien-être des poulets et des dindons.

En 2014 et 2015, le comité et ses sous-comités ont poursuivi leur travail dans les dossiers suivants :

- Identification des problématiques de bien-être animal rencontrées sur le terrain
- Vérification de l'applicabilité de la réglementation en matière de bien-être animal sur le terrain

- Élaboration de solutions visant à répondre aux problématiques vécues sur le terrain

Les comités suivants ont été formés :

Comité directeur représenté par :

- AQINAC — M. Pierre Houde, Shur-Gain
- *Les Couviroiers du Québec inc.* — M. Christian Trottier, Couvoir Boire et frères inc.

Sous-comité emplumement représenté par

- *Les Couviroiers du Québec inc.* — François Duguay, *Couvoir Boire et frères inc.*
- *Les Couviroiers du Québec inc.* — Patrick Leclerc, *La Coop*

Sous-comité technique représenté par

- AQINAC — Sébastien Charest, *F. Ménard Inc.*
- AQINAC — Sylvain Perron, *Shur-Gain*

À noter que, spécifiquement dans le dossier de l'emplumement, les membres du sous-comité technique, MM. Charest et Perron, sont présents également pour leur expertise en alimentation animale.

Un sous-comité communication et gestion de crise a également été créé. Ce comité aura pour mandat de développer un plan d'urgence pour l'ensemble des partenaires de l'industrie en cas de crise médiatique associée au bien-être animal et d'élaborer les stratégies de communication nécessaires. Mme Julie Boudreau représente l'AQINAC et *Les Couviroiers du Québec inc.* sur ce comité.

Plan de gestion de crise médiatique

Les Couviroiers du Québec inc. ont entrepris la création d'un plan de gestion de crise médiatique par le biais d'une firme spécialisée.

Ainsi, en tant qu'entrepreneurs, *Les Couviroiers du Québec inc.* veillent à moderniser leurs pratiques afin de non seulement respecter, mais de surpasser les normes et les règles dictées par les différents paliers de gouvernement.

Assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec – Suite de l'industrie

Le 15 avril dernier, des représentants de l'industrie se sont regroupés afin de coordonner les besoins d'organisation d'une suite commune et ont reçu ensemble les producteurs avicoles et les acteurs de la filière avicole permettant ainsi d'optimiser les échanges. Les partenaires de l'industrie ont offert à leurs invités une superbe soirée.

Les partenaires suivants ont participé à l'événement :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1. La Coop | 8. Agri-Marché inc. |
| 2. Shur-Gain | 9. F. Ménard inc. |
| 3. Couvoir Ramsay inc. | 10. Ferme des Voltigeurs |
| 4. Couvoir Scott ltée | 11. Couvoir Réal Côté inc. |
| 5. Couvoir Boire & frères inc. | 12. Couvoir Jolibec inc. |
| 6. Olymel | 13. Volaille Giannone |
| 7. Exceldor | |

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

Mandataires :

- M. Christian Trottier, administrateur au CA**
- M. Gilles Lizotte, substitut au CA**
- M. Yvan Lacroix, administrateur au CE**
- Mme Julie Boudreau, comité consultatif et comité de travail**
- Consultant : Dr Ghislain Hébert**

En tant que membre de l'EQCMA, *Les Couviroiers du Québec inc.* (LCQ) ont participé

aux différentes réunions de l'organisme, soit le conseil d'administration, le comité exécutif, le comité consultatif et l'assemblée générale annuelle. *Les Couviroiers du Québec inc.* ont aussi participé aux différentes rencontres de travail pour appuyer le coordonnateur dans la préparation des différents mandats et projets de l'EQCMA. Les projets bénéficient d'aide financière soit fédérale, soit provinciale, soit des deux paliers.

Gestion de cas de LTI et de MG

Plusieurs épisodes de Laryngotrachéite infectieuse (LTI) sont survenus dans une courte période s'étalant d'août à octobre 2014 où deux nouveaux cas de LTI ont été déclarés à St-Paul d'Abbotsford en Montérégie et dans la zone Sainte-Élisabeth – Saint-Norbert dans Lanaudière. Durant la même période, il y a aussi eu deux cas de *Mycoplasma gallisepticum* (MG) dans la zone géographique de Saint-Hugues – Sainte-Hélène-de-Bagot en Montérégie.

L'EQCMA remercie les membres des *Couviroiers du Québec inc.* pour leur respect des consignes de biosécurité rehaussée.

Maladies à déclaration obligatoire

Au Canada, il y a 32 maladies à déclaration obligatoire, dont quatre maladies aviaires :

- Influenza aviaire hautement pathogène ou faiblement pathogène de souche H5 ou H7
- Maladie de Newcastle (souche hautement pathogène)
- Typhose
- Pullorose

Les propriétaires d'animaux, les vétérinaires et les laboratoires sont tenus de signaler au vétérinaire de l'ACIA la présence d'un animal atteint, ou soupçonné d'être atteint, d'une de ces maladies dans les plus brefs délais. Des

mesures de lutte ou d'éradication seront alors prises immédiatement par l'ACIA. *Les Couviroiers du Québec inc.* et les autres partenaires de l'industrie sont favorables à un tel cadre. Cette obligation de déclaration est aussi accompagnée de mesures de biosécurité à respecter.

Des travaux de concertation et d'élaboration de règlement afin de rendre obligatoire la déclaration de tout cas d'une des quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO), de LTI ou de MG, ont été complétés en 2014 à la suite de plusieurs rencontres de travail. Finalement, les quatre fédérations et syndicats de producteurs avicoles ont déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) les modifications réglementaires de chacun de leur règlement de contingentement ou de production obligeant ainsi leurs producteurs à déclarer toute éclosion des maladies identifiées. Cette obligation de déclaration est également accompagnée d'une obligation de respect des mesures de biosécurité prescrites par l'EQCMA.

Au moment d'écrire ces lignes, la mise en œuvre de ces modifications est tributaire du traitement du dossier par la RMAAQ et du processus de consultation qu'elle choisira avant de les entériner.

Étude de faisabilité d'un régime d'indemnisation des pertes en cas de crise

L'EQCMA a amorcé, au printemps 2012, une étude de faisabilité pour explorer la possibilité de mettre en place un régime d'indemnisation afin de couvrir les pertes économiques encourues lors d'épisode de maladies infectieuses, et ce, par les divers intervenants (ex. : producteurs, transporteurs, fabricants d'aliments pour animaux, abattoirs).

Un tel régime permettrait à l'EQCMA d'être mieux pourvue financièrement pour toute intervention en situation de crise sanitaire. Le travail se poursuit auprès des producteurs et de l'ensemble des acteurs afin de mettre ce régime en place le plus tôt possible. Il devra au préalable être approuvé par l'ensemble des partenaires.

Implication en recherche et développement

Les Couviroiers du Québec inc. ont appuyé la demande de financement pour le projet de recherche postdoctorale du Dre Marie-Lou Gaucher de la Faculté de médecine vétérinaire, « Contrôle de l'entérite nécrotique : Pourquoi devrions-nous considérer une approche moléculaire?».

Ce projet a particulièrement interpellé la filière avicole. Sur le plan mondial, 2 milliards de dollars sont attribués annuellement dans la prévention, le traitement et les pertes associées à cette maladie. Présentement, la solution passe par les antibiotiques.

Dans le cadre d'un poulet sans antibiotique, cette maladie causée par la bactérie *Clostridium perfringens*, pourrait avoir des effets significatifs sur les troupeaux et entraîner des pertes financières importantes.

Ce projet, visant l'évaluation de l'adhésion de *Clostridium perfringens* dans la maladie, permettra d'identifier les gènes responsables de la meilleure adhésion des souches virulentes à l'intestin des volailles (étude du pilus).

Le projet a été financé en partenariat avec les acteurs suivants :

- Association des abattoirs avicoles du Québec — AAAQ
- Les Éleveurs de volailles du Québec — ÉVQ
- Le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec — INCOBEC

- L'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)

Le financement du projet se fera sur une base de trois (3) années fiscales.

Les Couviroiers du Québec inc. ont entrepris une réflexion sur la possibilité de créer un comité de recherche avicole qui veillera à réfléchir aux besoins en matière de recherche. Ce comité permettrait de promouvoir et subventionner les projets qui seraient à valeur ajoutée pour la filière.

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Mandataires :

M. Yvan Lacroix, comité de pilotage

Dr Daniel Venne et Mme Julie Boudreau, comité sectoriel avicole

Les Couviroiers du Québec inc. poursuivent leur travail avec la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, qui compte maintenant plus de 75 organisations, depuis ses débuts au printemps 2011.

Le comité de pilotage, sur lequel *Les Couviroiers du Québec inc.* sont présents, travaille à mettre en œuvre les 12 recommandations de la Stratégie. Pour plus de détails sur la Stratégie, consulter le www.mapaq.gouv.qc.ca/UNEsante

Recommandations de la stratégie

1. Participation des organisations partenaires à la promotion de la Stratégie
2. Sensibilisation et communication concernant la santé et le bien-être des animaux
3. Signalement des situations pouvant menacer la santé et le bien-être des animaux
4. Actions en matière de santé animale, de bien-être des animaux et de santé publique

5. Antibiorésistance et utilisation judicieuse des médicaments
6. Dépistage des situations graves de mauvais traitements envers les animaux
7. Mieux-être des acteurs des organisations partenaires
8. Échange de renseignements
9. Adoption et diffusion des codes de bonnes pratiques recommandées
10. Partage de positions exprimées à l'échelle canadienne
11. Planification de mesures d'urgence
12. Incitations à la mise en œuvre d'actions

Comité de surveillance SE du MAPAQ

Représentant : M. Christian Trottier

Substitut : Mme Julie Boudreau

Consultant : Dr Daniel Venne

Les Couviroiers du Québec inc. collaborent avec l'Institut national de santé animale du MAPAQ sur le dossier de la *Salmonella enteritidis*, entre autres pour la prévention, l'inspection et la rapidité d'intervention. Le comité se réunit deux fois par année. Au cours de l'année 2014, un sous-comité communication a travaillé à la mise en place d'un protocole applicable à la suite d'un dépistage positif à la *salmonelle enteritidis*.

Comité avicole de l'AQINAC

Mandataire : Dr Daniel Venne

Le comité avicole de l'AQINAC réserve une place à un représentant *des Couviroiers du Québec* pour échanger sur les enjeux qui sont souvent très liés. En 2014, les membres du comité se sont principalement penchés sur les dossiers chauds touchant la filière avicole telle que le projet de Règlement modifiant le Règlement des EVQ, le programme des

travailleurs étrangers temporaires et la croissance différenciée.

Coalition pour la souveraineté alimentaire

Mandataire : M. Christian Trottier

Substitut : M. Yvan Lacroix

La « Coalition pour la souveraineté alimentaire » en est à sa cinquième année d'existence. Près de 80 organisations, dont *Les Couviroiers du Québec inc.*, ont été invitées par le MAPAQ à participer à la coalition qui organise une rencontre annuellement.

Le Rendez-vous avicole AQINAC 2014

Membre du comité organisateur :

M. François Duguay

La 9^e édition du Rendez-vous avicole a été un franc succès, le 19 novembre dernier. *Les Couviroiers du Québec inc.* ne peuvent que constater la grande satisfaction des participants envers les sujets traités par des conférenciers de haut niveau. Pour l'année 2014, c'est 512 participants qui ont assisté à l'événement. *Les Couviroiers du Québec inc.* sont représentés sur le comité organisateur du Rendez-vous avicole AQINAC, en plus d'être un commanditaire majeur depuis la première édition.

Le Rendez-vous avicole célébrera ses 10 ans en 2015. À cet effet, un sous-comité travaille présentement à l'organisation de la portion célébrations. L'événement aura lieu au Centre de Congrès et d'exposition de Lévis.

Section spéciale

« 50^e anniversaire »

Le conseil d'administration de *Les Couviroiers du Québec inc.* était très heureux de recevoir le 20 mai 2014 au Manoir Rouville Campbell un groupe d'invités formé d'une soixantaine de partenaires de la filière avicole, mais aussi d'anciens présidents et administrateurs qui ont su défendre au fil des années, les intérêts des couvoirs du Québec, mais aussi de toute la filière avicole.

Fondée le 26 juin 1964, l'association *Les Couviroiers du Québec inc.* a travaillé d'arrache-pied

à relever les différents défis qui se sont présentés à eux. L'assemblée de fondation a eu lieu en présence de MM. Louis-Philippe Dufour, Raymond Côté, Paul Désy, Marc Dufour, J. A. La Haye, Émile Coutu, Yvon Lepage, Jean-Marie Corneau et Simon Matte.

C'est en réunissant les actifs de l'Association des Couviroiers avec la Coopérative avicole du Québec que les couviroiers ont pu réunir leurs quelque 115 membres dans une même association. Ils poursuivaient d'abord l'objectif de regrouper en association les personnes qui s'occupaient des couvoirs et d'aviculture en général, en protégeant et en développant les intérêts économiques, sociaux et professionnels de ses membres.



Un changement majeur dans l'organisation était « nécessaire pour lui donner une forme plus normale et plus souple » selon le secrétaire de l'époque, M. Joseph Albert LaHaye.

Lors de la fondation, les administrateurs de l'association souhaitaient également poursuivre les activités de leur revue L'AVICULTEUR QUÉBÉCOIS qui fut éditée de 1946 à 1979. Tous les secteurs de l'industrie avaient leur section, composée de messages sur les sujets suivants :

1. Une section idéologique, une section technique et des reportages
2. Des nouvelles de l'association
3. La publication de différents graphiques
4. Des annonces d'affaires de la part des Aviculteurs progressifs, à raison de 10.00 \$ par mois
5. Des nouvelles étrangères

Le président, M. Christian Trottier, a profité de cette occasion unique pour remercier les convives de leur présence, mais aussi pour souligner le travail accompli au cours des 50 dernières années.

« Les administrateurs qui nous ont précédés ont tous eu leur lot de défis à relever et d'enjeux à gérer ».

Les invités se sont également amusés à répondre à un mini-quizz portant sur les acteurs, les enjeux et les défis des années passées.



À surveiller en 2015

Sur le plan québécois

- Structure de concertation de la filière avicole
- EVQ – projet de règlement (encan quotas)
- Coût de production de la volaille prix du poussin (analyse de coût de moulée)
- EQCMA
- Stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux
- Calendrier d'abattage
- Qualité des œufs
- Projet – poulet sans antibiotique
- Ag & Food Exchange
- Plan de gestion de crise médiatique
- Bien-être animal

Sur le plan national et interprovincial

- Parts de marché – croissance différentielle
- Marché de l'Est de l'Ontario et approvisionnement des œufs
- Troupeaux fournisseurs – AHSF
- Antibiorésistance
- SE national